

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 4

Artikel: Un mobilier d'autrefois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de cuivre très-fin et recouvert de soie nommé *multipliateur*, qui en donne de 6 à 8000 fois le tour.

Sur le fer à cheval se meut une palette mobile en fer doux, nommée *ancre*, qui se trouve placée à l'extrémité d'un balancier en laiton dont l'autre extrémité est munie d'un poinçon nommé *style*, sur lequel court une bande de papier fixée à l'appareil et passant entre deux cylindres mis en rotation par un mouvement d'horlogerie.

Lorsque l'employé du poste correspondant abaisse son levier-clef, le courant part de sa pile et arrivé par la ligne dans le Morse ou récepteur de la station voisine. Il aimanté momentanément le fer à cheval qui attire le balancier; celui-ci, au moyen de la pointe dont il est terminé, produit sur la bande de papier un gauffrage composé de points et de traits, suivant le temps pendant lequel on fait passer le courant.

La combinaison de ces points et de ces traits donne des lettres et des chiffres, dont on forme des mots et des nombres. Ainsi, un point (.) représentera un *e*, un trait (-) un *t*, un point et un trait (.-) un *a*, et ainsi de suite.

Examinons maintenant un peu les lignes. Les poteaux servent à supporter le fil conducteur qui est enroulé autour de petits chapeaux ou *isolateurs*, quelquefois en verre et quelquefois en porcelaine, placés là pour empêcher le contact du fil avec le sol, car tous les corps ne conduisent pas également bien l'électricité ; il en est même qui ne la conduisent pas du tout ; tels sont : la porcelaine, le verre, la soie, les résines et d'autres encore, et qui, pour cette raison, sont employés comme isolateurs. Ainsi, dans le Morse, le fil de soie isole le fil de cuivre et empêche le courant de se répandre dans les autres parties métalliques de l'appareil ; dans les murs et d'autres endroits, la gutta-percha l'isole encore, afin que l'humidité n'absorbe pas le courant ; et sur les lignes, c'est le verre qui isole le fil de fer et empêche le courant de descendre dans le sol.

Voyons maintenant comment une dépêche se transmet.

Les stations se distinguent entre elles par des chiffres ; ainsi, sur un réseau télégraphique, j'ai les stations 1, 1², 1³, 1⁴, 2, 2¹, 2², 3, 4, 4¹, 5, 6, 7, et ainsi de suite.

Placé à Genève, j'ai une dépêche à expédier à Lausanne. J'appelle, en abaissant rapidement mon levier trois fois, 1, 2 (.-), c'est-à-dire Genève, Lausanne, en indiquant d'abord le bureau qui appelle et ensuite le bureau appelé, qui me répond : 2 1 (.. -), c'est-à-dire Lausanne, Genève. Alors je fais une série de points pour avertir l'employé de Lausanne que je vais commencer une dépêche et lui donner le temps de laisser dérouler son papier ; puis je lui donne ma dépêche selon la formule suivante :

Lausanne de Genève. N° 3981. 25 m.

(mots) 20 (Décembre), 5 h. (heures) 45 s. (soir).

Adresse.

Texte. —

Signature.

et je termine enfin par une série de points pour dire que tout est fini. L'employé du poste récepteur donne la quittance à la dépêche aussitôt qu'il l'a reçue, de la manière suivante : Il fait d'abord à son tour quelques points pour avertir qu'il va donner quittance ; puis il répète le numéro de la dépêche et tous les chiffres qui y sont contenus, enfin il fait le signe : *compris* (.....), signe la quittance et termine par une nouvelle série de points. L'employé de Genève donne le signe : *compris* et celui de Lausanne le signe .—. (ligne ouverte), qui est répété à Genève, pour indiquer que la ligne est désormais libre et qu'elle peut être occupée par d'autres bureaux.

Le prix d'une dépêche télégraphique est pour toute la Suisse de 1 fr. pour 20 mots, et 25 cent. par chaque 10 mots en sus. Dans les 20 mots sont compris : l'adresse, le texte et la signature. Le numéro, la date, l'heure, etc., sont mis par l'employé.

Pour me faire comprendre de mes lecteurs, je vais donner ici un modèle de dépêche télégraphique :

Lausanne de Ste-Croix.

N° 27. 17 m. 20 Décembre, 3 b. 15 s.

Rédaction du Conteuro vaudois, Lausanne,

Abonnez-moi pour 6 mois à votre intéressant journal.

Henri Jaques, horloger.

Quittance.

N° 27, 6 compris.

(Signé) CHAPUIS.

E. G.

Un mobilier d'autrefois.

Dans notre époque où les besoins de la vie vont en augmentant chaque jour, où ce qui était le *superflu* il y a quelque vingtaine d'années est devenu le *nécessaire*, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil dans l'intérieur de certain ménage du temps passé, pour autant, toutefois, qu'on peut le faire.

Voici, par exemple, l'inventaire du mobilier laissé par un grand seigneur d'autrefois. Nous l'extrayons des intéressants *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Pour la commodité de ceux de nos lecteurs qui n'ont pas l'habitude de lire le vieux français, nous avons mis en regard de certains mots difficiles à comprendre la traduction en langue plus moderne.

Noble André de Gruyère autrement de Aigremont, étant en 1553 châtelain de Palésieux, s'opposa à l'occupation de cette seigneurie par les commissaires fribourgeois. Il mourut peu de temps après.

Veut-on connaître le mobilier de ce gentilhomme ? Voici « l'Inventaire des biens qui furent à feu noble »

» André de Gruyère, châtelain de Pallexui (Palé-sieux), fait le jour 15^e de fevrier 1553.

» Premièrement un poyle de la mayson qui fust au diet feu noble André de Gruyère. Une table avec deux bancs assortis ; deux escabeaux ; une petite culotte (coutelière) avec deux couleaux et un peynson-

» (poinçon) et une selle brisée ; un lict (lit) garny, ré-
» servée une coultrepointe (courtepointe) laquelle la
» dite Catherine du dit feu noble relaissée, affirme estre
» sienne. Une arche (coffre) ferrée en laquelle sont les
» hardes de la dicle nobte Catherine. Item troys chandel-
» lyers de laiton. Item ung (un) rastellyer auquel sont six
» pots d'estaing (d'étain) tant petits que gros; une ai-
» guyère d'estaing; six escuelles à aureylliers (oreil-
» les) d'estaing; huyet (huit) quadrots (jares?) d'es-
» taing; sept placts (plats) d'estaing; sept escuelles
» plactes (plates) d'estaing; sept grelots d'estaing; un
» certain mesnaige (ménage) de bois; un chappeau
» couvert de taffetas noyr, ung chappeau de paillye
» (paille). Item ung gybassiez (espèce de gibecière) dans
» lequel sont certaines lettres avec ung petit libure
» (livre) et un obligé (une obligation) de dix escus,
» etc. »

Bulletin littéraire.

Nous venons de lire le poème de M. C. Wuilliémoz intitulé *Garibaldi*. N'est-il pas naturel que ce nom célèbre, qui éveille partout des échos, qui est le véritable et sincère drapeau de la liberté et de la démocratie, soit chanté sous notre ciel par nos libres poètes?... Nous applaudissons donc à la pensée qui a inspiré M. Wuilliémoz. Chose rare, son poème est de ceux qui se lisent sans fatigue, qui soutiennent l'attention jusqu'au bout et laissent quelque chose au lecteur. Les vers sont bien scandés, par fois très beaux, la mesure est heureusement variée et l'on y remarque des strophes pleine de verve et d'harmonie. M. Wuilliémoz voudra bien nous permettre une seule observation. Parmi les vingt-trois chants qui composent ce poème, il en est un bon nombre dans lesquels l'auteur semble oublier son héros pour se laisser aller à une critique sur les derniers événements qui ont agité l'Europe et les déplorables transactions auxquelles ils ont donné lieu. Quoique nous partagions entièrement à cet égard, les idées de M. Wuilliémoz, nous aurions préféré voir se dérouler dans son poème la vie si remarquable et si belle de Garibaldi, ainsi que les événements qui s'y rattachent, dans la dignité de style et de genre qui fait la beauté des premiers et des derniers chants.

— La soirée musicale et dramatique donnée dimanche dernier par M. Gerber, et quelques amateurs de Lausanne, a pleinement réussi. Nous ne voyons pas seulement cette réussite dans le fait que la salle était comble, mais dans la satisfaction et la gaité qui se lisait sur tous les visages. La partie musicale a été justement applaudie. La société de l'*Union Chorale* a montré une fois de plus qu'elle possède des voix bien choisies et qui se perfectionnent de plus en plus sous l'excellente direction de son chef.

Le vaudeville des *Deux divorces* a été joué avec beaucoup d'entrain, et c'est à juste titre que les acteurs de cette charmante pièce ont reçu des applaudissements répétés. Nous désirons vivement que le succès de cette soirée engage messieurs les amateurs de Lausanne à nous en donner de nombreuses encore.

L. M.

Les Journaux.

Depuis trois mois, hélas! que de maculature,
Que de papier partout tombant à l'aventure!...
Epiciers, hâitez-vous, fabriquez des cornets;
Facteurs, pliez le dos sous vos nombreux paquets.

Etes-vous près du feu, la bise est-elle forte,
Un importun survient, entr'ouvre votre porte :
— Voulez-vous le *Furet*? très-beau journal, mon cher!
— Oh! merci.— Prenez donc, croyez-moi.— C'est trop cher.
Un quart d'heure s'écoule; un maudit facteur passe :
— Voulez-vous le *Conteur*? — Morbleu, ceci me lasse!
Décampez, s'il vous plaît! c'est vraiment un abus.
Sachez que maintenant on ne m'en *conte* plus.
Durant ce dialogue arrive une fillette
Qui, d'un air souriant, vous lance *l'Estafette*.
— Veux-tu bien t'en aller, petite.... veux-tu bien....
— Acceptez-le, monsieur, *coute rien, coute rien!*
Puis, à peine avez-vous refermé votre porte,
Que trois coups sont frappés : — Monsieur, je vous apporte
Un journal tout nouveau, sans fiel, sans politique,
Journal d'éducation, *Journal pédagogique*.
— Oh! c'est un vrai tourment! Peste soit des journaux!
Me laisserez-vous donc un instant en repos?....
Je suis maître chez moi; sortez, sortez d'ici!
Ne me présentez plus votre papier noirci.
Je ne lirai plus rien, et, bravant l'étiquette,
Je m'en vais de ce pas renvoyer la *Gazette*.

L. M.

AGRICULTURE. — On cru longtemps que le foin et l'avoine nouvellement récoltés étaient nuisibles aux chevaux, et que le foin des prairies artificielles était également nuisible à leur santé: aussi dans l'intérêt de l'hygiène des chevaux de troupe, le gouvernement français avait-il interdit ce genre d'alimentation. Mais des expériences nombreuses ayant été faites simultanément dans divers régiments de cavalerie, par ordre du ministre de la guerre, il a été constaté que non-seulement le foin nouveau n'offre aucun inconvénient comme nourriture aux chevaux, mais encore qu'il peut être substitué avec avantage au foin ancien; que l'avoine nouvelle peut être également consommée tout de suite après le battage, et n'a pas besoin de rester un temps plus ou moins long dans les greniers avant de servir à l'alimentation des animaux; qu'enfin l'usage du foin des prairies artificielles est très-favorable au bien-être du cheval.

Le charlatanisme des enseignes est poussé, en Angleterre, encore plus loin que partout ailleurs. Un droguiste de Londres s'intitule orgueilleusement: *Destructeur breveté des rats et des souris au service de Leurs Majestés britanniques*. — On lit au-dessus d'une autre boutique très-clégamment décorée: C'est ici que demeure le fournisseur de *lait d'ânesse* de Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de ***. — Un tourneur mécanicien a demandé la permission de prendre le titre de fabricant de *jambes de bois* de son Altresse Royale le prince de Galles!

Pour la rédaction : H. RENOU. L. MONNET.